

"Où en est Euratom?" dans Communauté européenne (Octobre 1960)

Légende: En octobre 1960, la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom) met en chantier plusieurs Centres communs de recherche (CCR) dont le plus important en matière nucléaire est implanté à Ispra sur les rives du Lac Majeur au nord de l'Italie.

Source: Communauté européenne. Bulletin mensuel d'information. dir. de publ. Fontaine, François. Octobre 1960, n° 10; 4e année. Paris: Service d'Information des Communautés Européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"ou_en_est_euratom_"_dans_communaute_europeenne_octobre_1960-fr-a2d0db9e-a8d3-404d-9a36-043d3f372b3a.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Où en est Euratom?

Un des plus importants chantiers d'Europe : Ispra

Le but essentiel d'Euratom est de rendre l'énergie atomique compétitive dans la production d'électricité : seule en effet l'énergie atomique pourra, dans un proche avenir, satisfaire les besoins en électricité sans cesse grandissants des six pays de la Communauté Européenne. Pour permettre à l'énergie nucléaire de fournir de l'électricité au même prix que le charbon ou la houille blanche, Euratom agit à la fois sur le plan de la recherche et sur celui de la construction de centrales nucléaires en vraie grandeur.

Sur le plan de la recherche, Euratom met sur pied son « Centre Commun de Recherche » qui doit compter plusieurs milliers de techniciens et de spécialistes. Ce Centre n'est pas localisé en un seul lieu, mais va être constitué de quatre Etablissements.

– L'un des plus importants est celui d'**Ispra** en Italie. Situé sur les bords du lac Majeur, le Centre d'Ispra, qui a été cédé à Euratom par l'Italie, devient un immense chantier. Mille ouvriers vont être bientôt mobilisés. Ce chiffre élevé, qui va faire d'Ispra l'un des chantiers les plus importants d'Europe, ne doit pas étonner lorsqu'on sait qu'une quarantaine de bâtiments doivent être construits et aménagés d'ici 1962. A cette date-là, l'Etablissement d'Ispra comptera 1.500 chercheurs, techniciens et auxiliaires.

– Un autre Etablissement du Centre Commun de Recherche mis sur pied par Euratom est le **Bureau Central de mesures nucléaires de Mol**. A Mol se trouve également un réacteur que va exploiter Euratom en commun avec la Belgique : c'est la fameuse pile atomique BR 2.

– Les deux autres Etablissements se situeront à **Petten** (Pays-Bas) et **Karlsruhe** (Allemagne). Euratom poursuit des négociations avec les pays intéressés à ce sujet.

– **Pour accélérer et amplifier certaines recherches**, Euratom multiplie les contrats. Il vient d'en signer un avec l'Italie pour l'étude des réactions thermonucléaires contrôlées (domestication à des fins pacifiques de la bombe H) et en négocie plusieurs dont un fort important avec les Pays-Bas, sur l'utilisation de l'énergie atomique dans le domaine agricole. D'autre part, dans le cadre de son accord avec les Etats-Unis, Euratom a signé vingt contrats de recherche qui intéressent les grandes firmes européennes ayant une activité nucléaire.

Une centrale atomique « amphibie »

– **Euratom aide les industriels et les producteurs d'électricité à se lancer dans la construction de centrales atomiques importantes.** Dans ce but, il a conclu un important accord avec les Etats-Unis pour l'édification de certains types de centrales nucléaires. Deux centrales atomiques vont ainsi prendre naissance. La première est située à 60 km au nord de Naples. Les travaux ont déjà commencé. La seconde va s'élever à Chooz, tout près de Givet, dans les Ardennes françaises.

– **La sécurité des travailleurs préoccupe vivement Euratom.** Afin de bien connaître toutes les législations existantes, il a organisé au début du mois de septembre une « conférence internationale sur les problèmes juridiques et administratifs de la protection dans l'emploi pacifique de l'énergie nucléaire ». 250 spécialistes venant de 14 pays différents ont participé à ce colloque. Première leçon à tirer de cette rencontre : il convient de créer en Europe une ou deux chaires de droit atomique.